
 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 1 mars 2024

 11 documents

REVUE DE PRESSE DU 24 FÉVRIER AU 1ER MARS 2024

1



Bonnetable - La 5e édition de La Bonn'Zik sera lancée le 28 juin

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 1 mars 2024

2



Bonnetable - "Une fermeture de classe serait dramatique"

L'Action Républicaine, vendredi 1 mars 2024

3



Bonnetable - Comité de jumelage : « Aidez-nous à recevoir ces jeunes Allemands »

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 1 mars 2024

4



Bonnetable - Mangasie toujours pas ouvert

L'Action Républicaine, vendredi 1 mars 2024

5



Bonnetable - 42 ha de photovoltaïque, pas d'éoliennes

L'Action Républicaine, vendredi 1 mars 2024

6



Bonnetable - La Patriote prépare une année cycliste dense

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 29 février 2024

7



Bonnetable - Une soirée cabaret pour élire l'ambassadrice du canton

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 29 février 2024

8



Bonnetable - Ils ne veulent pas de fermeture de classe

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 29 février 2024

9



Bonnetable - Une année 2024 chargée pour le comité des fêtes

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 28 février 2024

10



Bonnétable - Espaces coworking : les animations à venir

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 26 février 2024

11



Bonnétable - Après le succès du comice Nogent reprend le flambeau

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 24 février 2024

Bonnétable - La 5e édition de La Bonn'Zik sera lancée le 28 juin

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 1 mars 2024, 142 mots](#)

À quelques mois de la période estivale, Sylvain Pasquier et son équipe de bénévoles du Collectif 110 préparent ardemment l'édition 2024 de son festival La Bonn'Zik. Il s'installera, comme les années précédentes, dans le parc du château.

Depuis ses origines, cette manifestation attire tous les vendredis soir des centaines de spectateurs.

Les organisateurs et responsables d'associations se sont donc retrouvés, vendredi dernier, au centre Saint-Sulpice afin de mettre en place les soirées et désigner les postes attribués aux différents clubs. Plus de 80 bénévoles sont nécessaires.

Le programme de l'édition : 28 juin, l'école de musique Maine Saosnois avec le groupe Musique actuelle ainsi que le chanteur sarthois Yohan Launay ; le 5 juillet, Robin Cavailès et Maracujas ; le 12 juillet, Susanôo Mouv'n Brass et Rue d'la soif ; 19 juillet, programmation en cours ; 26 juillet, Grisby Band et Bastringue Général.

Bonnétable - "Une fermeture de classe serait dramatique"

L'Action Républicaine, vendredi 1 mars 2024, 473 mots

Une classe est menacée de fermeture, à l'école Catherine-Paysan de Bonnétable. Pour la deuxième année consécutive. Un dénouement que ne peut envisager le maire, Marie-Laure Plever, qui fera "tout pour sauver la classe".

"Une fermeture de classe, pour la deuxième année consécutive, serait absolument dramatique pour Bonnétable." Marie-Laure Plever n'a pas mâché ses mots, mercredi soir dernier, en fin de conseil municipal.

Et pour cause, pour la rentrée prochaine, l'école élémentaire Catherine-Paysan est sous la menace d'une fermeture de classe, selon la carte scolaire. Lundi 19 février, la maire, mais aussi des élus et parents d'élèves se sont retrouvés devant la Préfecture du Mans, pour manifester leur mécontentement face à cette annonce.

"Nous ferons tout pour sauver notre classe"

"J'ai rencontré, avec la directrice de l'école, l'inspectrice académique en début d'année, il nous manquait douze élèves pour la rentrée prochaine", livrait Marie-Laure Plever, une fois l'ordre du jour du conseil épuisé. **"A ce jour, la directrice a inscrit de nouveaux élèves, il nous en manque trois, et nous n'avons pas encore connaissance de toutes les arrivées sur notre commune"**, assurait l'édile.

Qui avoue cependant : **"Nous sommes toujours sur la sellette mais certaines classes ont déjà été sauvées. Nous restons positifs et ferons tout pour sauver notre classe."**

"Lourde de conséquences"

Pour l'élue, une nouvelle fermeture serait **"lourde de conséquences, y compris pour le corps enseignant. Nous avons douze élèves en Ulis à l'école élémentaire mais aussi des enfants avec des difficultés d'apprentissage. On sait tous que s'ils n'ont pas de bonnes bases en élémentaire, l'échec au collège sera encore pire pour eux"**.

Marie-Laure Plever, qui s'avoue **"très touchée par ce sujet"**, a écrit **"aux élus en haut-lieu, mais aussi au sous préfet et au préfet"**.

Parce que selon elle, **"il n'est pas possible qu'on nous ferme à nouveau une classe. En milieu rural, encore plus qu'ailleurs, nous avons besoin de classe avec des effectifs raisonnables. Fermer à nouveau une classe, c'est surcharger les autres et par conséquent, nuire à la qualité de l'enseignement"**, fustige-t-elle.

"Qu'on nous laisse un sursis d'un an"

Et de marteler : **"Je n'ose même pas imaginer cette fermeture de plus qui induirait de se retrouver à trois classes au lieu de quatre sur la maternelles. On va se battre, on se doit tous de nous battre, c'est un travail collectif de recommandation pour des inscriptions dans nos écoles. Qu'on nous laisse une chance, un sursis d'un an d'autant que des initiatives sont prises prévues, avec la directrice. Tout le conseil municipal est à fond derrière les enseignants et parents d'élèves."**

Carine ROBINAULT



Lundi 19 février, Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable, est allée devant la Préfecture de la Sarthe pour dire son mécontentement face à la fermeture annoncée d'une classe à Catherine-Paysan, accompagnée d'élus, et parents d'élèves. © Carine ROBINAULT

Bonnétable - Comité de jumelage : « Aidez-nous à recevoir ces jeunes Allemands »

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, vendredi 1 mars 2024, 416 mots

Le comité de jumelage Bonnétable-Twistringen lance un appel aux familles de Bonnétable pour accueillir 25 jeunes collégiens allemands dans le cadre d'un échange du 3 au 10 avril.
Ces jeunes, au nombre de 25, arriveront le mercredi 3 avril prochain et resteront jusqu'au mercredi 10 avril.
« Malgré les efforts déployés, le comité se trouve face à un défi, trouver suffisamment de familles d'accueil pour ces jeunes désireux découvrir la vie en France. C'est pourquoi nous sollicitons votre générosité et votre ouverture d'esprit pour offrir à ces adolescents une expérience mémorable », explique Catherine Gilot, présidente de l'association.
Nous sommes un peu découragés et inquiets car pour le moment nous ne pouvons pas tous les accueillir »
Catherine Gilot
Présidente

« Ces jeunes ados sont très enthousiastes à l'idée de venir à Bonnétable. Ils ont réalisé une vidéo que nous présenterons aux familles à l'occasion de notre réunion du 13 mars à 20 h 30, salle de la Convivialité, à Bonnétable. Nous sommes un peu découragés et inquiets car pour le moment nous ne pouvons pas tous les accueillir. »

Le week-end en famille d'accueil

Durant leur séjour, les jeunes auront un emploi du temps bien rempli, avec des journées scolaires les jeudis, vendredis, lundis et mardis, offrant ainsi l'occasion de découvrir le système éducatif français et d'échanger sur nos cultures respectives. Le week-end, ils resteront dans leurs familles d'accueil, mais le comité peut organiser des regroupements et animations si les familles le souhaitent ou ont des obligations.

« Ne vous inquiétez pas quant aux repas ! Nos invités se satisferont de plats simples et conviviaux. L'essentiel est de partager des moments authentiques. Le jeudi, les jeunes mangeront au collège, mais le vendredi, lundi et mardi, ils partent en visite scolaire. Il faudra leur préparer des pique-niques. »

Les Allemands parlent français

Pour conclure cette semaine d'échange, une soirée conviviale sera organisée le mardi soir à la salle Mélusine, réunissant les jeunes et leurs familles d'accueil pour des moments de partage et de festivités.

Pour ceux qui hésitent encore, sachez que ces jeunes maîtrisent déjà le français, donc pas besoin de parler allemand ou anglais pour communiquer.

Les jeunes qui auront participé à l'échange scolaire auront la priorité pour revoir leurs correspondants lors du voyage à l'Ascension, du 7 au 12 mai .

« Nous comprenons que vous pourriez avoir des questions ou des doutes, n'hésitez pas à me contacter. » Catherine Gilot au 06 20 05 93 50 ou par mail : cathdimi@wanadoo.fr



Le comité de jumelage Bonnétable-Twistringen, compte sur votre générosité et votre ouverture d'esprit. © archives Le Maine Libre

Bonnétable - Mangasie toujours pas ouvert

L'Action Républicaine, vendredi 1 mars 2024, 134 mots

Dans notre édition du 21 décembre, nous annonçons l'ouverture prochaine, en plein cœur de Bonnétable, de Mangasie, un salon de thé couplé à une librairie spécialisée dans les mangas. Mais, depuis, le local de la rue du Maréchal-Joffre n'est toujours pas ouvert. Ce qui suscite des interrogations, notamment de la part de Thierry Bottras, élu de l'opposition. Qui questionnait la majorité lors du dernier conseil municipal: **"le gérant est dans l'attente de l'autorisation administrative pour ouvrir, c'est dû à quoi ? Quelque chose bloque ?"**

Guillaume Mautin, 3e adjoint, de répondre, discrètement, sans trop en dévoiler : **"c'est un dossier compliqué. Pour ouvrir un commerce, il y a une réglementation. Quand il y a des problèmes d'accessibilité, d'évacuation et de sécurité, on ne peut pas passer outre"**.
Carine ROBINAULT

Bonnétable - 42 ha de photovoltaïque, pas d'éoliennes

L'Action Républicaine, vendredi 1 mars 2024, 450 mots

Mercredi 21 février, les élus de Bonnétable ont adopté à l'unanimité les propositions de leur maire, Marie-Laure Plever, dans le cadre de l'élaboration des ZAER (Zones d'accélération des énergies renouvelables) sur le territoire de la commune.

Si Bonnétable n'est **"pas concernée par les projets éoliens"**, les élus ont approuvé les 42,8 hectares de parcelles concernées par des projets agrivoltaïques et de panneaux photovoltaïques.

Sept projets au total

"Nous avons organisé trois réunions de commission, une réunion en visio avec la Préfecture, pour travailler le projet, sans compter la réunion publique du 15 janvier, à la salle Mélusine", introduisait Guillaume Mautin, adjoint en charge de l'urbanisme et du suivi des ordures ménagères.

Avant de dérouler les sept projets, du moins, les sept parcelles retenues pour d'éventuels projets. **"Il y a une parcelle Chemin du Thym, derrière le cimetière d'Aulaines en gros. Un autre à l'ancienne décharge, route de Saint-Célerin, qui jouxte un autre projet, le long de la voie de chemin de fer, sur les bâtiments et le sol de l'ancienne scierie."**

Un projet agrivoltaïque est également envisagé par un porteur de projet, route de Courcemont sur un peu plus de 8 hectares avec **"des parcelles situées après la zone artisanale des Charmes, l'une sur droite, et deux sur gauche"**, précise l'adjoint.

Bonnétable/Rouperroux : plus de 17 ha

Qui mentionne aussi une possibilité de panneaux photovoltaïques sur un terrain situé rue de Rosay, et acquis par la municipalité en début de mandat. Un projet porté par un agriculteur se dégage à la limite des deux communes de Bonnétable et Rouperroux-le-Coquet, qui serait créé sur plus de 17 hectares. Enfin, les Vergers d'Aulaines envisagent eux-aussi d'installer des panneaux, au lieu-dit Le Gran Houx. **"Un projet situé au-dessus de Bonnétable pour lequel des études sont en cours"**, indique Guillaume Mautin.

A noter que pour les propriétaires qui ne se seraient pas encore manifesté, la mise en place de projets photovoltaïques est toujours possible, comme le questionnait Thierry Bottras, élu de l'opposition.

"Mais ce sera forcément plus long. Là, toutes ces parcelles seront notées auprès de la Préfecture et validées par l'intercommunalité pour vérifier qu'elles sont fidèles aux orientations du schéma de cohérence territoriale. Si une nouvelle personne se présente, elle devra faire toute la procédure alors que pour les terrains précités, ça ira plus vite", notait Marie-Laure Plever.

Qui spécifie : **"de futurs projets ne seront pas bloqués. Mais ces ZAER, ça facilite ceux déjà engagés"**.
Carine ROBINAULT



Les élus de Bonnétable ont approuvé la proposition du maire : 42,8 hectares de parcelles sont concernées par des projets photovoltaïque quand la commune n'autorise pas de projets éoliens sur son sol. © Photo d'illustration - Pixabay

Bonnétable - La Patriote prépare une année cycliste dense

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 29 février 2024, 412 mots

En ce début de la saison cycliste, le club le plus dynamique de la Sarthe a présenté ses nouvelles tenues rouge et bleu devant plus de 200 personnes.

Petite révolution pour les coureurs cyclistes de la Patriote. Fini les couleurs arlequin, connues pour leur visibilité dans le peloton, place à une tenue sobre et classe, un peu à l'image de l'équipe World Tour de la Groupama-FDJ. Le président Joël Bellanger détaille : « **On a monté un groupe avec des jeunes du club et des plus anciens. Ils ont travaillé ensemble pour concevoir le plus beau maillot possible. On est revenu aux sources, le bleu-blanc-rouge de la patriote** ».

Pour ce nouveau jeu de maillot, le club a dû s'employer afin de trouver les 16 000 € que coûte l'ensemble de ses tenues. « **C'est un sacré budget pour notre petit club. Pour cela, on a dû solliciter plusieurs entreprises et partenaires mais ce n'est pas facile** », explique Joël Bellanger, à la tête du club depuis 2019. Ils permettront toutefois d'offrir un maillot manche courte et longue ainsi qu'un cuissard à tous les licenciés.

17 organisations pour 2024

Joël Bellanger l'avoue, il tente de faire pérenniser ce petit club sarthois, de 43 compétiteurs et surtout organisateur de 17 courses. En effet, outre le fait que le club de Bonnétable soit présent sur les courses du département, il est également un très grand organisateur. Même, la Patriote de Bonnétable est le club organisant le plus de course en Sarthe, FFC et FSGT confondus. Pour cela, le club a une organisation bien particulière : « **On a un responsable par événements et il est en charge de sa course. Il doit trouver lui-même les bénévoles et le budget, qui tourne autour des 2 ou 3 000 €. Pour les bénévoles, on travaille parfois avec des comités des fêtes ou associations de parents d'élèves. En 2024, on organisera le même nombre de courses que l'an dernier** (au nombre de 17). »

Passage du Région Tour Pays de la Loire

Au cours de la présentation, le président a également glissé une information concernant le passage du Région Tour Pays de la Loire en 2024. Une récompense pour le club et ses bénévoles qui pourront voir ce qui se fait de mieux dans le peloton international, avec plusieurs équipes World Tour et Continental. L'étape partira de Marolles-les-Braults et se terminera au Mans. Le parcours précis n'a pas encore été dévoilé.



Les 43 compétiteurs du club réunis sur une même image. © Ouest-France

Bonnétable - Une soirée cabaret pour élire l'ambassadrice du canton

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 29 février 2024, 153 mots](#)

Il y a un an pile, le comité des fêtes organisait une soirée cabaret à l'occasion de l'élection des ambassadrices du pays de Bonnétable.

Comme il est de tradition, Didier Vallée et les membres de l'association organisent à la salle Mélusine une soirée sous le signe du cabaret et des paillettes avec des musiques French-Cancan.

Samedi 23 mars, ce double événement se déroulera en deux parties. D'abord, la prestation cabaret de la troupe Cénomane, accompagnée d'un repas. Ensuite, le public pourra voter afin d'élire la nouvelle ambassadrice et ses dauphines. Elles devront représenter Bonnétable et son canton, lors de fêtes et de défilés.

Le résultat de cette élection sera donné vers 23 h 30 par les organisateurs et les élus locaux.

Réservation jusqu'au 16 mars auprès de Maurice Guillaume ou Didier Provost.

Samedi 23 mars, 19 h 30, salle Mélusine. Maurice Guillaume, tél. 06 88 94 07 56. Didier Provost, tél. 06 71 87 39 08.



La troupe de cabaret sur scène. © DR

Bonnétable - Ils ne veulent pas de fermeture de classe

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 29 février 2024, 267 mots

Une classe de l'école Catherine-Paysan pourrait fermer à la rentrée prochaine.

Le 19 février dernier, de nombreux élus se sont rassemblés devant la préfecture du Mans pour exprimer leur opposition à la nouvelle carte scolaire et ses fermetures de classes annoncées. Parmi les manifestants, on comptait Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable aux côtés de parents d'élèves, d'élus locaux et du sénateur Jean-Pierre Vogel.

Pour la deuxième année consécutive, la nouvelle carte scolaire prévoit la fermeture à Bonnétable d'une classe pour la rentrée prochaine à l'école élémentaire Catherine-Paysan.

« Il manque seulement trois élèves »

Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, a exprimé son inquiétude lors de la manifestation. « J'ai rencontré, avec la directrice de l'école, l'inspectrice académique en début d'année, il nous manquait 12 élèves pour la rentrée prochaine. À ce jour, la directrice a inscrit de nouveaux élèves, il nous manque en fait seulement trois élèves et nous n'avons pas encore connaissance de toutes les arrivées sur notre commune. »

Elle a également souligné l'importance de la préservation de l'école publique : « Je soutiens avec le conseil municipal les enseignants, les parents d'élèves. La fermeture d'une classe serait dramatique pour notre école publique. »

Les manifestants ont exprimé leurs craintes quant aux conséquences d'une telle décision sur la qualité de l'enseignement. « Fermer à nouveau une classe, c'est surcharger les autres classes et par conséquent nuire à la qualité de l'enseignement. »

En conclusion, la maire a demandé « un sursis au vu du nombre d'élèves manquants, soulignant l'importance d'une mobilisation commune pour attirer davantage d'enfants dans notre belle école publique. »



Les élus se mobilisent pour préserver leurs écoles publiques. © Le Maine Libre

Bonnétable - Une année 2024 chargée pour le comité des fêtes

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 28 février 2024, 387 mots

Les membres du comité des fêtes de Bonnétable se sont réunis pour leur assemblée générale. Le programme 2024 est déjà bien rempli.

Sous la direction du président, Didier Vallée, le bureau du comité des fêtes a dressé le bilan de l'année précédente et dévoilé ses projets ambitieux pour 2024.

Maintenir cette dynamique »

Didier Vallée
Président du comité des fêtes.

« L'année 2023 a été une année bien remplie, ponctuée de moments marquants. Notre soirée cabaret avec la troupe La Flambée a réuni 300 personnes. Nous avons également reçu d'excellents retours sur notre animation lors du comice agricole avec la parade organisée dans les rues de la commune en compagnie des anciennes miss du canton. Le marché de Noël à la salle Mélusine a également rencontré un vif succès avec près de cinquante exposants et de nombreux visiteurs. »

Pour l'équipe, « il est primordial de maintenir cette dynamique ». Ainsi, la programmation pour l'année 2024 promet une série d'événements variés et festifs.

Le 23 mars : soirée cabaret avec la compagnie Cénomane. Un repas élaboré par le restaurant local, « Les 4 Saisons ». Les réservations doivent être effectuées au plus tard le 16 mars en contactant le 06 88 94 07 56 ou le 06 71 87 39 08 (de 19 à 38 €).

L'élection des ambassadrices pourrait ne pas avoir lieu

« Faute de candidatures, la traditionnelle élection des ambassadrices risque de ne pas avoir lieu », annonce avec regret le président.

Le week-end de Pâques, chasse aux œufs au jardin public. Le 28 avril, bric-à-brac.

Début juillet, guinguette au potager avec restauration.

Le 7 juillet, bric-à-brac.

Le 13 juillet, célébration de la Fête nationale au jardin public.

Fêter les 80 ans de la Libération de Bonnétable

Le 10 août, sur proposition de la municipalité, le comité des fêtes organisera un repas champêtre, au jardin public inspiré des années 40 pour commémorer les 80 ans de la Libération de Bonnétable.

Le 14 décembre, marché de Noël, le comité des fêtes prévoit des ateliers avec les résidents de l'Ehpad pour la fabrication d'objets vendus lors de cet événement.

En quête constante d'innovation, l'équipe réfléchit également à l'organisation en septembre, d'une manifestation musicale au jardin public.

Le président Didier Vallée conclut : « Cette année s'annonce pleine de promesses et de festivités, et nous espérons que chacun trouvera son bonheur parmi nos nombreuses activités. »



L'équipe du comité des fêtes a dévoilé le programme 2024. © Le Maine Libre

Bonnétable - Espaces coworking : les animations à venir

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 26 février 2024, 304 mots

Les responsables des espaces de coworking de la communauté de communes du Maine Saosnois ont reçu la visite d'une délégation d'élus de la communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois.

Dominique Follanfant, président du Sivom de Laigné et Saint-Gervais-en-Belin, et Nathalie Dupont, présidente de la communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois, ont visité l'espace de coworking de Bonnétable.

Lors de cette visite, les élus du Belinois ont exprimé leur désir de tirer parti de l'expérience de Maine Saosnois coworking pour leur propre projet d'espace de coworking.

Grégory Plet, chargé du développement économique, et Javier Bernal, animateur de Maine Saosnois coworking ont pu répondre aux nombreuses questions et partagé leur expérience.

Animations du 1er semestre

Le programme des rendez-vous proposés par les espaces de coworking du Maine Saosnois est sorti.

« Améliorer sa posture au travail » mardi 5 mars à l'Espace de coworking de Mamers ou jeudi 7 mars à l'Espace de coworking de Bonnétable.

« Booster ses ventes grâce au numérique » mardi 2 avril à Mamers ou jeudi 4 avril à Bonnétable, en partenariat avec la Ruche numérique, service de la CCI du Mans.

« Développer son Facebook pro » mardi 30 avril à Mamers ou jeudi 2 mai à Bonnétable.

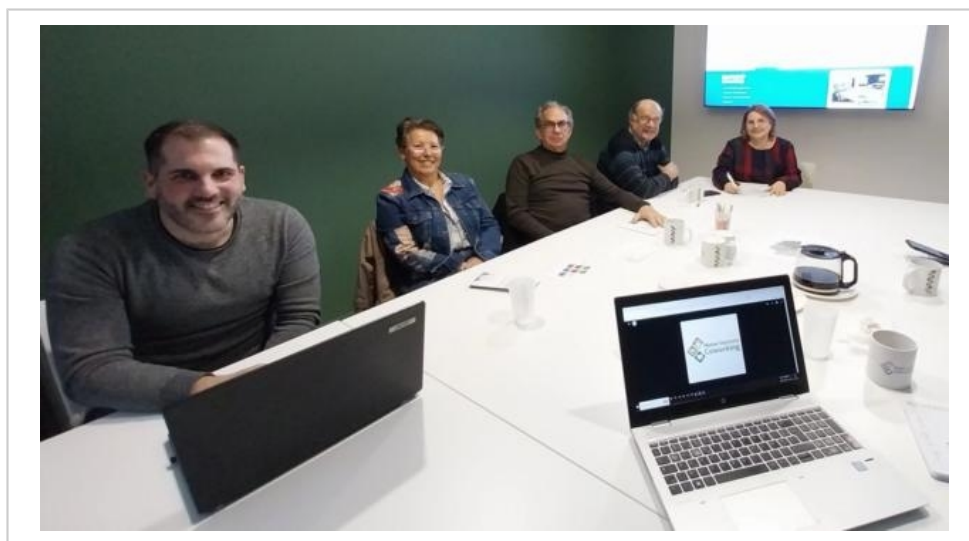
« Répondre à un appel d'offres » mardi 4 juin à Mamers, animation assurée par le service commande publique du Département de la Sarthe.

« Création d'affiches via CANVA » mardi 2 juillet à Mamers ou jeudi 4 à Bonnétable.

Des aftercoworks, afin de faciliter les échanges et les rencontres des acteurs économiques du territoire, sont également prévus. Jeudi 21 mars à 18 h à la Salle du Cloître de la mairie de Mamers, et jeudi 20 juin au Jardin Potager de Bonnétable.

Toutes ces animations sont gratuites.

Contact : Javier Bernal au 06 03 28 79 67 ou par e-mail : coworking@mainesaosnois.fr



Javier Bernal, aux côtés des élus et de la technicienne de la communauté de communes de l'Orée de Bercé-Bélinois. © Le Maine Libre

Bonnétable - Après le succès du comice Nogent reprend le flambeau

Quotidien Le Maine Libre, www.lomainelibre.fr, samedi 24 février 2024, 401 mots

Fin août 2023, le comice agricole du Pays de Bonnétable a connu un grand succès. Cette année, Nogent-le-Bernard l'organise pour la première fois.

L'Association du comice agricole du Pays de Bonnétable a tenu son assemblée générale sous la présidence de Jacques Royer, réunissant de nombreux participants.

Soirée théâtre, karaoké, course de caisses à savon... avant le comice, des manifestations sont programmées

« Le retour du comice en 2023 après trois années d'absence a été couronné de succès, les visiteurs sont venus très nombreux. Un grand merci aux Jeunes Agriculteurs, exposants, associations ainsi qu'aux nombreux bénévoles, indispensables pour la réussite d'un tel événement ?? », précisait le président.

Lors de ce comice, le président, Jacques Royer, avait émis le souhait de mettre en place un comice tournant pour 2024 dans les autres communes du Pays de Bonnétable, pour impliquer et valoriser les communes du canton. Nogent-le-Bernard a relevé le défi.

Pour présenter l'événement qui se déroulera le 25 août prochain, à Nogent-le-Bernard, Jacques Royer a convié Stéphane Martin, président de l'association « Comice des Nogentais » pour dévoiler une partie du programme. « L'association organise des événements précocomice pour financer le projet » souligne Stéphane Martin.

Des événements pour financer le comice

Le 23 mars, soirée théâtre à la salle du P'tit Nogent ; le 1^{er} mai, course de caisses à savon et le 22 juin, soirée karaoké.

« Concernant le week-end du comice agricole, le 24 au soir le Comité des fêtes de Nogent-le-Bernard organise un repas suivi d'un feu d'artifice. Le 25 août jour du comice, en plus du traditionnel concours de bestiaux organisé par l'équipe de Jacques Royer, nous avons prévu des animations musicales, une messe en plein air et « JO 2024 » oblige, des épreuves ludiques et familiales pour tous et bien d'autres. Sans oublier un banquet digne de cet événement. »

En conclusion, Stéphane Martin précise : « Nous espérons être à la hauteur de la tâche et remercions Jacques et son association pour leurs aides précieuses ainsi que toutes les associations et bénévoles qui œuvrent à nos côtés pour la réussite de cet événement important pour notre commune. »

Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, présente à la réunion, a ajouté : « La commune de Bonnétable s'engage comme à chaque comice agricole à prêter le matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'événement. »



Après un bilan positif du retour du comice en 2023 à Bonnétable, les équipes se sont tournées vers l'avenir. Et Nogent-le-Bernard, le 25 août 2024. © Le Maine Libre